

**TRANSPORTS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** — ENQUÊTE PUBLIQUE SUR  
**LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA GARE DE MELUN :  
PARTICIPEZ !**



Du 1<sup>er</sup> février au 2 mars 2022, une enquête publique est organisée afin de maintenir le dialogue et recueillir les avis d'un plus grand nombre sur le projet de réaménagement de la gare de Melun. À la fin de l'enquête publique, le Préfet aura un an pour se prononcer sur l'utilité publique du projet. Donnez votre avis

!



Créé le: 10/02/2022

## Un nouveau pôle-gare accessible à tous



Sortie nord du nouveau passage souterrain et parvis nord (intentions d'aménagement)  
©URBANICA

Acteur du projet de réaménagement de la gare de Melun, le Département de Seine-et-Marne assure le financem

ent du projet en partenariat avec l'Etat, la Région Île-de-France, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la SNCF.

Avec 45 000 voyageurs par jour, la gare de Melun est la plus fréquentée de Seine-et-Marne. Cependant, elle ne répond pas aux besoins de déplacements. Le projet de réaménagement du pôle-gare de Melun vise à :

1. garantir l'accessibilité du pôle-gare pour les usagers,
2. faciliter les correspondances entre les différents modes de transport,
3. développer l'usage des mobilités douces, améliorer le cadre de vie.

## Déroulement de l'enquête publique

Étape réglementaire avant le début des travaux, l'enquête publique s'applique à tous les projets qui ont un impact sur leur environnement.

Ses objectifs :

1. présenter au public les caractéristiques du projet et les conditions de son insertion dans son environnement, ses impacts et les mesures pour y remédier ;
2. recueillir l'expression du plus grand nombre afin d'apporter des éléments d'information utiles à l'appréciation du projet et affiner la poursuite des études ;
3. déclarer l'utilité publique du projet.

## Comment participer ?

L'enquête publique est assurée par le Préfet de Seine-et-Marne et se déroule du 1<sup>er</sup> février au 2 mars 2022 à Melun, Dammarie-lès-Lys et La Rochette.

Vous pouvez déposer votre avis via :

- le registre électronique [polegare-melun.enquetepublique.net](https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21496/Accueil.awp?AWPID1F8039BF=BBDBB24D3567EED951DF1192D49E08E124ADE861) ([https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes\\_WEB/FR/EP21496/Accueil.awp?AWPID1F8039BF=BBDBB24D3567EED951DF1192D49E08E124ADE861](https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21496/Accueil.awp?AWPID1F8039BF=BBDBB24D3567EED951DF1192D49E08E124ADE861))
- l'adresse mail [polegare-melun@enquetepublique.net](mailto:polegare-melun@enquetepublique.net)
- par courrier : À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur Christian Hannezo, Mairie de Melun, 16 rue Paul-Doumer, 77000 Melun
- les registres papiers disponibles dans les mairies de Melun, Dammarie-lès-Lys et La Rochette

Cette enquête est sous l'égide d'un commissaire enquêteur indépendant, qui veille à son bon déroulement et à la bonne information du public.

Vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur aux dates suivantes :

- le samedi 19 février 2022 de 9h à 12h en mairie de Melun,
- le mercredi 2 mars 2022 de 14h30 à 17h30 en mairie de Melun,
- le samedi 12 février 2022 de 9h à 12h en mairie de La Rochette,
- le mercredi 23 février 2022 de 14h à 17h en mairie de Dammarie-lès-Lys.

À noter : le dossier d'enquête peut être consulté en mairie de Melun, de la Rochette ou de Dammarie-lès-Lys ou en ligne sur la liste ci-dessous.

- [enquetes-publiques.com \(https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes\\_WEB/FR/EP21496/Accueil.awp?AWPID1F8039BF=BBDBB24D3567EED951DF1192D49E08E124ADE861\)](https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21496/Accueil.awp?AWPID1F8039BF=BBDBB24D3567EED951DF1192D49E08E124ADE861)
- [Le site de la préfecture \(https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques\)](https://www.seine-et-marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques)

---

## ET APRÈS L'ENQUÊTE ?

30 jours après la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établit un rapport sur le déroulement de l'enquête et rend son avis sur le projet. Sur la base de cet avis, le Préfet de Seine-et-Marne se prononce sur l'utilité publique du projet, au plus tard un an après la clôture de l'enquête.

---

## TÉLÉCHARGER



Dossier d'information du projet de réaménagement de la gare de Melun (2022) PDF - 898.07 Ko  
(/sites/default/files/media/downloads/idfm-melun-dossier-information-maj-4-fevrier-2022.pdf)